

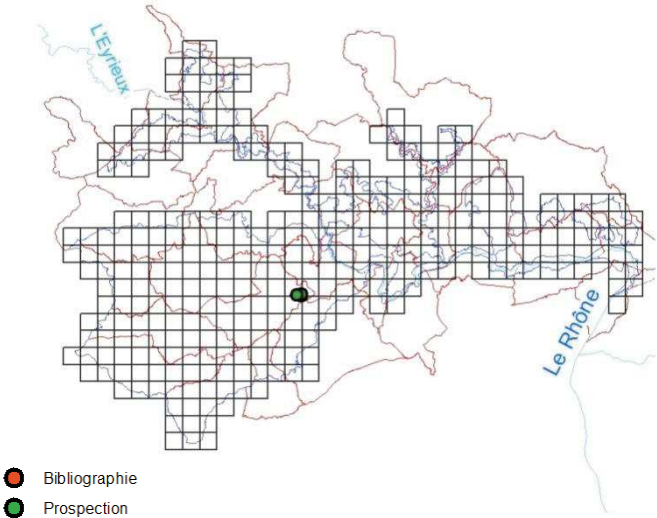


CODE N2000 :	LÉZARD OCELLÉ <i>TIMON LEPIDUS (DAUDIN, 1802)</i>		Assez fort
Taxonomie	Reptiles, Squamates, Lacertidae		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Photo : G. Durand-Naturalia</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Photo : Naturalia</p> </div> </div>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	-	Monde	NT (UICN 2009)
Conventions internationales	Berne II et III	France	VU(UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN 2008)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Le plus grand lézard d'Europe, il se distingue des autres lézards verts par la présence d'ocelles bleus sur les flancs qui contrastent avec son corps vert-brun très vermiculé. Il occupe des milieux ouverts bien ensoleillés, des pelouses sèches, garrigues basses ou encore dunes grises.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Il n'y a pas eu de prospection spécifique pour cette espèce. Aucune observation n'a été réalisée. Toutefois, l'espèce est connue sur différents secteurs, Saint-Etienne-de-Serre (population isolée géoréférencée), Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Laurent-du-Pape (non géoréférencée). Les effectifs sont relativement faibles et leur habitat est en danger avec la fermeture des milieux.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Ce gros lézard peut atteindre 24 cm chez le mâle, pour une longueur totale de 75cm. La couleur de fond est verte avec un réseau de lignes noires sur le dos et de gros ocelles bleus sur les flancs. Les juvéniles sont différents, présentant des ocelles blanchâtres ourlés de noir sur un fond brun puis vert. Le mâle possède une tête plus large et massive que la femelle.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Il consomme essentiellement des insectes, surtout des coléoptères et des escargots. Exceptionnellement, il peut manger des petits vertébrés comme des oisillons et des petits rongeurs.
Activité	Actif de début mars à mi-novembre.
Reproduction	Les accouplements ont lieu au printemps, d'avril à juin. La femelle pond entre 5 et 24 œufs entre mi-mai et juillet. L'incubation dure de 70 à 95 jours.
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire et sensible à la fragmentation de ses habitats.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce sédentaire fréquentant les mêmes habitats pour la reproduction, l'alimentation et l'hivernage. Selon les populations, il fréquente les steppes caillouteuses, les garrigues et maquis, les escarpements rocheux, les vieux vergers, les crêtes des petites montagnes méridionales ou les landes ouvertes.
Habitats d'alimentation	Sa présence est directement liée au nombre d'abris disponibles (blocs de rochers, terriers de lapin de garenne ou construit par lui-même, tas de pierres, souches).
Habitats d'hivernage	

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présente dans toute la péninsule ibérique et dans le sud de la France.
France	On distingue trois grands ensembles (l'ensemble « lotois », l'ensemble « atlantique » et l'ensemble « méditerranéen ») auxquelles s'ajoutent des petites populations isolées.
Région	En Rhône-Alpes, il n'est présent qu'en Drôme et en Ardèche. Il a vraisemblablement disparu d'Isère.
Département	Relativement commun au sud d'Aubenas, il devient sporadique plus au nord.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Une population est bien présente sur la commune de Saint Etienne-de-Serre (population isolée) au sein du hameau de Cintenat. Une étude spécifique a été menée en 2013 sur ce site par le PNRMA. L'espèce est aussi mentionnée par Charles FAUGIER sur deux autres communes de B6 Saint Maurice-en-Chalencon et Saint Laurent-du-Pape (sans précisions).	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	R : rare	B : population non isolée, en marge de son aire de répartition ;	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Coteaux exposés.	Embossaillement trop avancé, sans lisière exposée
FACTEURS HUMAINS	Activités agropastorales.	A long terme retour de la forêt dans les zones non pâturées. Emploi de pesticides dans les zones cultivées. Prédation par animaux domestiques. Collisions routières.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Rouvrir les milieux Favoriser l'activité agro pastorale Maintien et restauration des terrasses Reconnecter les populations
ESPÈCE	Identification et suivi des noyaux de population.

INDICATEURS DE SUIVI	
Un suivi particulier est à prévoir pour cette espèce. Les secteurs historiques demandent à être prospectés afin de connaître la taille des populations. Des prospections spécifiques doivent être menées afin de savoir si l'espèce est présente sur d'autres secteurs du territoire du site B6, en lien avec le Plan National d'Action Lézard ocellé.	